

démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

14. Que Son Excellence a raison d'exprimer l'assurance que nous continuerons à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de notre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et que nous nous soumettons sincèrement à Son Excellence pour prier Dieu instamment que nos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien-être durables de toutes les classes de ses habitants.

*Ordonné*, Que chaque paragraphe de la dite Motion soit mis aux voix séparément.

Et le premier paragraphe et les suivants jusqu'au quarorzième, inclusivement, étant lus de nouveau, sont adoptés.

*Résolu*, Qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le remercier de son gracieux Discours à l'ouverture de la présente Session.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial composé de l'Honorable Sir John A. Macdonald, l'Honorable Sir George E. Cartier, l'Honorable M. Howe, M. Nathan et M. Carter, pour préparer et rapporter le projet d'une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement en conformité de la dite Résolution.

L'Honorable Sir John A. Macdonald, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, fait rapport que le Comité a préparé une Adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable John, Baron Lisgar, de Lisgar et Baillieborough, dans le Comté de Cavan, Irlande, dans la Prairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Baronnet, l'un des membres du Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chavalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Gouverneur-Général du Canada, et Gouverneur et Commandant en Chef de l'île du Prince-Edouard.

Plaise à Votre Excellence,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session du Parlement.

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que l'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes parties de l'Empire ; et que toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans les actions de grâces publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus impressive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire.

Nous nous empresserons de suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois ; nous croyons avec Votre Excellence qu'il était à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et Votre Excellence peut être convaincue que les membres de cette Chambre, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Nous recevons avec respect l'intimation du fait que notre réunion a elle même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt Impérial, aussi bien que d'intérêt Colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

Nous savons que la jeune Province de Manitoba fut en Septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des États-Unis. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.